



Devis obligatoire avant travaux

Par **dede621328**, le **15/03/2023** à **16:03**

Bonjour, mon problème est le suivant...Ma maison est fermée par un porche (ancienne ferme) il y a donc un rideau métallique d'environ 3m sur 4m. Mon volet ne s'arrêtait plus seul comme auparavant, j'ai donc fait appel à la maison qui me l'avait installé, celle-ci ne faisant plus ce genre d'article m'a envoyée sur une autre adresse. J'ai appelé cette maison et un dépanneur est venu rapidement car était près de chez nous et quand il est arrivé le volet (en panne depuis 2 semaines) a refonctionné il n'a donc rien pu faire. Hier j'ai reçu une facture de 177 euros dont 100 euros de déplacement. Personne ne m'avait informée de ces tarifs et je n'ai pas eu de devis.
Ma question est donc la suivante : le devis est-il obligatoire.
D'avance merci pour vos renseignements. Cordialement.

Par **amajuris**, le **15/03/2023** à **19:49**

bonjour,
naviez-vous demandé un devis avant ou pendant son intervention ?
vous pensiez que votre dépanneur allait intervenir gratuitement.
combien est-il resté chez vous ?
si le siège de son entreprise est proche de chez vous 100 € de déplacement, c'est cher.
salutations

Par **Lag0**, le **16/03/2023** à **06:53**

Bonjour,
Le dépannage de porte automatique est bien soumis à devis préalable. Le problème dans votre cas, c'est qu'il n'y a pas eu de dépannage puisque, comme vous le dites, la porte fonctionnait normalement lors de la venue du dépanneur. Il n'a donc pas eu à vous

faire un devis de réparation.